



## Procès verbal du Conseil d'Administration du 1<sup>er</sup> décembre 2017

Le Conseil d'Administration de la Fédération Française des Associations de Résidents des Stations de Montagne s'est tenu au 9 passage Rimbaut 75014 - Paris, le 1<sup>er</sup> décembre 2017.

### Etaient présentes les associations suivantes :

Association de St Gervais : Marie-Ange LAUMONIER et Philippe JENNEPIN  
Association de la Chapelle d'Abondance : Jacques CEVOST  
Association de Peisey-Vallandry (Vallée du Ponthurin) : Jean-François QUEST  
Association des Houches : Jacques LOUX, Dominique SAMSON et Bernard PONTIER  
Association de La Clusaz : Mireille SERTOUT  
Association de Chamonix : François LEBLOND et Jacques DESMAZURES  
Association de Mégève : Arnaud de VAUREIX  
Association de Morzine : Geneviève et Philippe-Jean HOEPPE,  
Association de Val d'Isère : Jean-Luc RENEVIER  
Association de Châtel : Jean-Jacques ROQUIGNY  
Association des Gets : Claude BARRAULT et François BARRAULT  
Association des Contamines : Pierre CAVALIEROS et Ségolène CAILLET  
Association de Chamrousse : Violaine BONNEVILLE  
Association de Valloire : Régis de POORTERE  
Association des Saisies : Jacques AUDIN  
Association des Arcs : Bernard SELIGMAN  
Association de Serre Chevalier : Hélène DENIS

### Invitées :

Association de Pralognan : Martine FERY  
Association de l'Alpe d'Huez : Bernard MARTELET

### Excusée :

Association d'Arâches-La Frasse-Les Carroz

La Présidente, Mireille SERTOUT, ouvre le Conseil d'Administration à 16h30 en souhaitant la bienvenue à deux nouvelles associations invitées qui prennent connaissance de nos activités dans l'attente d'une décision d'adhésion de leurs instances.

Elle accueille Sébastien MOIRAT responsable de l'antenne de Paris de Mountain Riders pour nous parler de l'engagement pour l'environnement des stations de montagne et échanger avec nous sur

ce sujet à l'issue du tour de table qui permettra de mieux appréhender les questions d'actualité qui se posent à nos associations.

Mireille SERTOUT indique que les problématiques des territoires de montagne sont méconnues. La promotion des stations est uniquement basée sur le ski, le côté ludique et un certain confort. Les associations qui défendent l'environnement comme Mountain Riders exercent un rôle pédagogique, mais qui se limite à la région des stations. Alors que l'environnement et le cadre de vie des stations sont plus que jamais menacés par l'artificialisation de la montagne, il est essentiel que nos associations soient un relais pour promouvoir les vraies valeurs de la montagne auprès de leurs adhérents et également auprès des élus de leur résidence principale. C'est ainsi que notre cause sera reconnue au Sénat comme à l'Assemblée.

Elle propose de poursuivre notre réunion selon l'ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu de l'AG du 10 août 2016 à Chamonix
- Tour de table des associations
- Point sur les cotisations
- Point sur les Fédérations FESM 74 et FESM 73
- Questions diverses

### **Approbation du Procès-Verbal de l'AG du 4 août à Chamonix**

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité

### **Tour de table des associations**

#### **Saint-Gervais**

Marie Ange Laumonier fait part de la rénovation des Thermes de Saint Gervais sous le pavillon de l'Oréal. Actuellement les travaux sont en cours. Certains bâtiments sont déjà démolis, l'ensemble des Thermes seront rénovés, chantier de l'ordre de 5 millions. Aussi, projet d'implantation d'un Club Méd au lieu-dit les Bétasses, terrain qui comprend une partie en zone humide et qui est un réservoir de biodiversité, le nombre de lits prévus serait de 650. Encore à noter la rénovation par la société gestionnaire des remontées mécaniques d'un télésiège de 6 places à « l'Epaule ». La Vallée de l'Arve (de Chamonix à Bonneville), est particulièrement sensible à la pollution des basses couches de l'atmosphère et soumise à une pollution de l'air chronique. Parmi les origines de cette pollution, la circulation routière dans cette zone très urbanisée et de transit vers l'Italie, implique un développement des transports en commun ferroviaires.

Marie Ange LAUMONIER signale l'existence d'une association qui défend les lignes de train dans les Alpes : l'Association Rail Dauphiné Savoie Léman (ardsl.org) et s'interroge sur l'opportunité d'adhésion de notre Fédération à cette association.

Le Conseil remercie vivement Marie Ange LAUMONNIER de cette information et décide qu'il appartient à chaque association d'adhérer directement.

Toutefois la Fédération pourrait favoriser la réflexion sur le sujet de l'offre ferroviaire de proximité par des opérateurs privés agissant sur le réseau SNCF.

#### **La Chapelle d'Abondance**

Le Président Jacques CEVOST se réjouit de la remontée des adhésions après 20 ans de baisse. L'association édite depuis cette année une revue de presse bi-mensuelle (voire hebdomadaire en saison). Elle est ouverte à tous les habitants ou habitués de la station. Elle est intervenue pour le maintien des forfaits locaux qui ne sont pas de la politique des "Portes du Soleil".

Nous sommes intervenus dans l'affaire picrocholine du bruit des cloches de vaches du col du Corbier car elle mettait en cause la tolérance des résidents envers la vie pastorale et montagnarde. Le maire de Saint Jean d'Aulps m'a vivement remercié de cette intervention qui a été largement médiatisée.

Nous avons été invités à 3 réunions techniques du PLU en plus de la concertation officielle, mais nous ne recevons pas les compte-rendus. Ses orientations protègent bien l'environnement et les espaces naturels et agricoles et laissent peu de place à la construction, notamment en individuel

et pour les artisans. Je me suis alarmé de cette situation que ne permettra plus aux jeunes du village de faire construire et aux artisans de s'installer en zone artisanale. Ils continueront à s'installer dans leur garage ou ailleurs, parfois en plein centre du village.

Par contre il semble qu'il n'y ait aucun moyen d'interdire les dépôts de matériaux en entrée de village ou en bord de rivière quand ces dépôts sont antérieurs aux règlements d'urbanisme.

En réponse à la proposition de Mireille de faire connaître la montagne aux enfants, je pense qu'il faut, aussi bien dans nos villes de résidence que dans nos stations faire la promotion des classes de découverte à la montagne et classes de neige. Ces petits montagnards d'une semaine et toute leurs familles seront les clients et les résidents de demain ou après-demain, une enquête pratiquée au sein de notre association l'avait confirmé.

### Peisey-Vallandry (Vallée du Ponthurin)

La Vallée est très frappée du décès de David POISSON, médaille de bronze au championnat de bronze de 2013 et promoteur de la station. Notre association s'est associée à l'hommage qui lui a été rendu et qui a rassemblé plus de mille personnes.

Le Président Jean-François QUEST indique que l'association rassemble 170 personnes.

Sur le plan de l'environnement, la question de la création d'une future centrale hydro électrique sur le Nant Bénin (labellisée Rivière Sauvage, <http://www.rivieres-sauvages.fr/>), voulue par la mairie pour des raisons financières, soulève de nombreuses oppositions, notamment avec la création de l'Association Nant Sauvage qui a lancé un appel à don sur HelloAsso pour financer les études, la labellisation, l'animation et la communication. La récolte actuelle couvre actuellement le tiers du budget présenté.

L'association milite également pour la suppression d'un site de concassage à proximité immédiate du hameau patrimonial des Lanches, source de dépôt de nombreux gravats, y compris sur le GR 5. La DDCSPP 73 (Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations qui délivre les autorisations d'installations classées), la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement), la mairie de Peisey-Nancroix et le Parc National de la Vanoise ont été alertés. Nous attendons les résultats de ces interventions.

L'association développe la convivialité en assurant chaque été la visite de ressources locales originales ou insolites : ateliers d'artistes, verger des croqueurs de pomme, cépages rares et vin local des vignes de Tarentaise, micro-centrale hydroélectrique, station de traitement des eaux, production de plantes aromatiques et médicinales.....qui remportent un vif succès.

### Les Houches

Le Président Jacques LOUX indique que l'association regroupe 120 personnes.

Les relations avec le nouveau maire sont excellentes.

Les Houches accueillent la Kandahar, Coupe du Monde de Ski Alpin. La piste Verte des Houches est la seule piste de descente du circuit «Coupe du Monde Messieurs» homologuée par la FIS dans le département. Elle a nécessité un investissement de 3 millions d'euros très lourd pour la commune.

La mise en place de chemins piétonniers à l'intérieur du village est désormais sous l'autorité de la communauté de communes de la Vallée de Chamonix Mont Blanc, ce qui complexifie les questions administratives.

### La Clusaz

Pour la Présidente Mireille SERTOUT, le bilan des 20 ans de l'ARLC a été un grand moment d'émotion chargé d'histoires personnelles souvent partagées. « Tisser des liens entre ses adhérents » est l'un des objets de l'association qui connaît un vif succès. L'objectif est aussi de séduire et passer le relais à la jeune génération de résidents.

Les relations avec la mairie sont parfois délicates, mais nos interventions, parfois discrètes mais néanmoins efficaces, ont contribué à la protection de l'environnement et surtout à la qualité de notre cadre de vie. Le dialogue tout en maintenant la force de nos convictions a été le moyen qui

nous a le mieux intégrés dans le village et fait bénéficier d'une confiance réciproque, élément essentiel pour agir positivement.

Les préoccupations actuelles concernent :

\*La loi ALUR, laquelle en supprimant le COS et la surface minimale, génère une surdensité sur des terrains en pente, ce qui est en contradiction avec les Plans de Prévention des Risques naturels (imperméabilisation des terrains en pentes = glissement de terrain...) sans compter la disparition d'une grande partie du patrimoine architectural (Ex : démolir un vieux chalet pour construire un immeuble).

\*La liaison avec le Grand Bornand resurgit. Ce sera l'occasion d'un grand débat au sein de notre association puis avec les élus.

### Chamonix

Le Président François LEBLOND rappelle que l'ARVAC a saisi la FESM 74 pour faire amender la loi ALUR. Il s'inquiète tout particulièrement des atteintes à l'architecture locale provoquées par une concentration excessive de l'habitat.

Sensible à la question de la pollution de l'air dans la Vallée de l'Arve, l'ARVAC s'associe aux efforts de la municipalité pour obtenir une réglementation de la circulation des camions qui permette une amélioration. Auprès de ses adhérents, elle promeut les bonnes pratiques : information sur les techniques les moins polluantes à privilégier en cas de modification de système de chauffage des habitations, utilisation des véhicules en «bons citoyens : vitesse raisonnable, utilisation des transports publics autant que possible. La gratuité qui nous est offerte doit faciliter ce changement de comportement de notre part.

Pour rajeunir les effectifs, l'ARVAC prévoit d'intéresser les jeunes par l'organisation de manifestations susceptibles de les faire participer : organisation d'un slalom,....

François LEBLOND a rencontré Dominique MARCEL, le PDG de la Compagnie des Alpes, acteur leader avec 720 M€ de CA soit 50% du marché des remontées mécaniques en stations de ski, estimé à 1,4 milliards d'€.

Parmi les adhérents de la FARSM, la CDA gère les remontées mécaniques :

-en direct de : Val d'Isère, Les Arcs, Peisey-Vallandry, Serre Chevalier

-en participation : Chamonix, Avoriaz

Celui-ci lui a indiqué que les recettes des remontées en France étaient en baisse, et que son intérêt se portait sur l'Asie.

François LEBLOND propose de l'inviter à notre AG 2018 de Chamonix

### Megève

Le Président Arnaud de VAUREIX précise qu'il rassemble 400 familles. Il souligne plusieurs points :

\*L'avis favorable donné par l'association au PLU remodelé mais avec un impératif de vigilance sur la mise en œuvre.

\*La gestion des déchets inertes avec la remontée de gravats depuis la vallée jusqu'en station. En outre, il a été constaté que des camions chargés de gravats ont remonté le Val d'Arly depuis Ugine pour les déverser dans un petit cours d'eau.

\*L'association apporte son soutien à la rénovation de l'Eglise : la commune de Megève et la commune de Demi-Quartier, propriétaires de l'église, ont lancé des travaux de restauration sur la toiture, les voutes et façades dégradées par le temps pour un budget de l'ordre de 3 millions d'euros.

\*Le vieillissement des adhérents amène à étudier de nouvelles formes d'activités pour attirer les jeunes.

### Morzine

La Présidente Geneviève HOËPPE explique que l'association comprend 320 familles très motivées par les loisirs, les rencontres. L'ARM s'est dotée d'un site interactif et doté de multiples

possibilités et propose une demi-journée de rencontres autour de son site pour débloquer les quelques freins à son utilisation. De ce fait, elle parvient à accueillir des adhérents plus jeunes. Très impliquée dans la vie du village, l'ARM compte à son actif 230h00 de bénévolat au village ou à l'office de tourisme.

Elle favorise le développement des navettes, les vélos en libre-service, la création d'une maison du patrimoine, et l'amélioration des chemins piétonniers dans le village.

L'association est intervenue auprès de la direction de l'Espace Portes du Soleil pour demander le maintien du forfait de ski du secteur Morzine-Les Gets et garder ainsi le caractère familial de la station. Elle suit également le projet de liaison avec Avoriaz et la question de l'assainissement.

### Val d'Isère

L'ARVI se préoccupe des trois pôles : environnement, cadre de vie et urbanisme et renforce ses liens avec d'autres associations locales de propriétaires.

Malgré un fort endettement, la commune s'est lancée dans un grand projet de restructuration de tout le secteur du Coin, espace central au cœur de la station implanté à proximité du front de neige principal de la station et de la gare routière. Si la limitation de l'emprise foncière est une bonne chose, la hauteur des constructions envisagées est inadaptée à l'environnement montagnard.

Signalons de plus la réhabilitation de l'ancienne gare du téléphérique au sommet de Solaise, transformée en hôtel. Si le projet est en soi acceptable, il risque d'ouvrir la voie à de nouvelles constructions dans cette zone préservée et mérite donc une grande vigilance.

### Châtel

Le Président Jean-Jacques ROQUIGNY explique que le maire de Châtel, avec lequel l'association a d'excellentes relations, est omniprésent : Conseiller Départemental du Canton EVIAN

Administrateur / Secrétaire général de l'Association Nationale des Maires de Station de Montagne ANMSM, Vice-Président des Portes du Soleil, Président de l'Association des Maires 74, Co-Président de SAVOIE MONT BLANC TOURISME.

A ce dernier titre, il serait possible de lui demander d'intervenir dans une de nos réunions car cet organisme assure la promotion de la destination Savoie, mais aussi dispose de banque de données. Pour le moment, il n'y a pas de politique de communication en direction des résidents secondaires, et c'est probablement une voie à étudier.

Jean-Jacques ROQUIGNY indique qu'il est trésorier de l'Office de Tourisme, son épouse au conseil municipal et que le bénévolat de ses adhérents est très apprécié. De même que la contribution au financement d'une cloche.

Les questions actuelles concernent :

- le PLU en cours et l'ARC a sollicité un agrément au titre du code de l'urbanisme
- la concurrence entre la production de neige de culture et la consommation d'eau potable
- le dépôt de bilan des remontées mécaniques de Morgens (Suisse) qui devrait conduire à la constitution d'une nouvelle société pour les Portes du Soleil Suisses
- les médecins qui partent en retraite non remplacés.

### Les Gets

L'association des Résidents Gêtois, l'ARG a été fondée en 1971. Au dernier recensement 2017, il y a 180 familles adhérentes qui sont propriétaires aux Gets. Elle fut fondée pour regrouper les résidents afin de créer une structure qui soit l'interlocutrice avec la mairie, c'était bien souvent pour des revendications. Mais elle fut dès le départ un élément constructif pour le village. La deuxième présidence voulut changer les rapports existants et l'association devint plutôt un lieu de convivialité proposant des activités (loto, rallye), soutenant celles de la mairie et le musée de la musique mécanique. La troisième présidence, avec Philippe TULASNE, s'ouvrit à de nouveaux

adhérents, et dut arrêter certaines activités faute de participants. Chacun avait assumé la présidence durant environ 10 ans. Je leur ai succédé en essayant de faire un heureux mélange, en gérant le vieillissement des adhérents, car il y a beaucoup de décès et de personnes malades qu'il

faut entourer; et en faisant venir de nouvelles familles, ou revenir des familles des anciens et aussi accueillir des Anglais.

Nous revalorisons l'intérêt pour l'urbanisme et l'environnement. Pour agir nous préconisons, grâce à une bonne équipe autour de moi, que l'association soit source de propositions : Participation aux réunions de consultations pour le PLUI en déposant des propositions de sentiers, intérêt pour le patrimoine avec la fondation de l'Association Jean-Marie DELAVAY et le jardin créé cet été. Soutien du musée.

Aux Gets il y a un gros problème avec les VTT qui sont, comme on me l'a fait remarquer judicieusement, du VTT de descente avec des compétitions de haut niveau qui entraînent des saignées dans la montagne et des terrils de terre pour la Crank Worx pendant tout l'été en plein centre des Gets.

Actuellement il y a énormément de nouvelles constructions. L'office du tourisme est en plein changement de personnel, alors que nous travaillons beaucoup avec lui. Le projet du téléporté va certainement être réalisé mais ce projet divise vraiment le village. Enfin un compte rendu très négatif de la cours des comptes met en avant une gestion favorisant les habitants locaux et met en cause la gestion de la SAGETS responsable des remontées mécaniques. J'ai invité son directeur avec le maire à notre prochaine Assemblée Générale.

Enfin nous avons développé un lien avec les associations de résidents des Portes du Soleil et l'avenir est devant nous pour les actions qui pourront être développées en commun.

### Les Contamines

Le président Pierre CAVALIEROS indique que l'association regroupe 200 adhérents, diffuse une lettre électronique mensuelle très appréciée, et souhaite développer les activités conviviales.

Concernant l'urbanisme, l'association est d'accord avec les orientations du PLU pour lequel le commissaire enquêteur vient de donner un avis favorable.

Toutefois, le projet de restructuration du centre village comprenant un ensemble immobilier avec hôtel, commerces et appartements est trop important, avec des bâtiments trop hauts pour s'insérer dans l'existant.

De plus, la collaboration avec le maire est rendu difficile par le projet de goudronnage sur 2 kilomètres de l'accès à ND de la Gorge dans le but de constituer une piste de rollerski (ou ski roue) pour l'été. Les opposants sont nombreux, y compris le ski club,

### Chamrousse

Violaine BONNEVILLE, représentante de l'ADHEC, indique que l'association vient de changer de Présidente : Agnès HUGONIN s'est attachée à poursuivre et amplifier la dynamique de l'association, notamment par une communication plus intense (la FARSM s'est faite le relais du bulletin de l'association d'octobre 2017 qui vous a été adressé).

Les relations avec la mairie sont meilleures. Lors des deux récentes enquêtes publiques Recoin et PLU Chamrousse, l'ADHEC a émis un avis favorable avec des réserves précises qui feront l'objet de suivi. Toutefois, la création de pistes pour VTT a défiguré cet été la montagne et provoqué un courrier en mairie dont nous attendons les résultats.

L'association a initié un travail sur les arbres remarquables (notamment les Pins Cembro également appelés Aroles) très apprécié par la mairie. A noter que Chamrousse bénéficie d'un classement de son espace forestier au titre de la Loi du 2 mai 1930 pour la protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque.

*NDLR : La loi de 1930 est aujourd'hui codifiée aux articles L. 341-1 à L. 341-22 du code de l'environnement. Ses décrets d'application y sont codifiés également aux articles R. 341-1 à R. 341-31. L'objectif est avant tout de conserver les caractéristiques du site, l'esprit des lieux, et de les préserver de toutes atteintes graves.*

*La loi prévoit deux niveaux de protection :*

- *l'inscription*
- *le classement*

Violaine BONNEVILLE souhaiterait une meilleure information sur les possibilités de protection des forêts dans les stations de montagne et les actions à mener en cas d'atteinte à l'environnement forestier.

### Valloire

Le Président Régis de POORTERE indique que VNEA rassemble plus de 200 adhérents mobilisés essentiellement sur les questions d'urbanisme, mais aussi sur la protection de l'environnement, celle du patrimoine et l'organisation d'animations dont la principale est l'organisation d'un concours expo photos. Cette année, l'association a été principalement active sur des questions d'urbanisme : recours concernant l'ancien PLU avec l'appel de la mairie qui a fait appel de l'annulation du jugement annulant le PLU mais aussi participation à 7 réunions de travail pour le nouveau PLU et création de documents consolidant nos commentaires et remarques. Nous n'avons pas eu de réponses mais au moins notre position est connue

En dehors de l'urbanisme, la préoccupation essentielle actuelle a été le problème des déchets de bâtiments .Des opérations d'aménagement sont l'opportunité de « recycler » des déchets « inertes » , mais en l'absence de contrôles, ce sont des déchets plus toxiques qui sont épanchés et cela nuit à l'environnement. Il y a également le problème du stockage de matériels et engins de constructions qui nuit au paysage. Des règles existent mais elles ne sont pas appliquées et l'association a fait plusieurs courriers pour avoir plus de rigueur.

### Les Saisies

Le Président Jacques AUDIN précise que l'APCASS rassemble 650 familles et entretient de bonnes relations avec le maire. L'association est également actionnaire pour 2000€ à la SEM des remontées mécaniques et dispose d'un siège au conseil d'administration.

Plusieurs constructions de résidences de tourisme sont en projet avec Eiffage et MGM.

Désormais, un cabinet médical installé dans un module mobile est ouvert pendant les vacances scolaires. En projet également un cinéma et un auditorium.

L'association promeut, en lien avec l'Office de tourisme, la mise en place de chemins piétonniers différenciés des parcours VTT, les uns et les autres étant exclusivement réservés aux utilisateurs correspondants

### Les Arcs

Bernard SELIGMANN, Vice-Président de l'Association 3A, indique regrouper 120 cotisants à jour sur 200 membres. Le site internet ([www.trois-a.org](http://www.trois-a.org)) qui a été modernisé apporte aux adhérents de 3A des informations très complètes

3A s'est largement investie pour l'entretien et l'embellissement de la station et la qualité de vie aux Arcs grâce à sa participation à AB Tourisme, EPIC de promotion touristique, chargée des sports et de l'animation. Son soutien a permis la pérennité du golf et aide à celle du festival de musique qui a plus de quarante ans. Reste le regret de ne pas disposer d'un cinéma, paradoxal avec l'existence du Festival européen du cinéma en début de chaque saison d'hiver

La station s'est engagée dans la rénovation immobilière avec, notamment, la création du service « Référence Les Arcs » qui a pour mission d'encourager et faciliter pour les propriétaires, la rénovation de leurs logements, leur classement et leur labélisation. La mairie de Bourg Saint Maurice souhaite poursuivre le développement du nombre de lits touristiques tant en ville (quartier des alpins qui fait suite au départ du 7<sup>ème</sup> BCA) qu'en altitude (Arcs 1600 et Arcs 1950 notamment).

Côté forfaits de ski, les propriétaires voient s'éroder les avantages dont ils disposaient tandis que les lourds investissements programmés conduisent à un dérapage tarifaire.

### Serre Chevalier

Hélène DENIS (Association Guisane Ouverte) explique que l'association est mobilisée sur le SCOT du Briançonnais lancé par la communauté de communes et actuellement en cours d'enquête publique.

Parmi les avis et propositions faites sur le Document d'Orientations et d'Objectifs, l'association a préconisé une limitation de la consommation d'espace trop importante du fait du cumul des possibilités ouvertes avec les dents creuses et les nouvelles zones urbanisées, la préservation de l'environnement, la prise en compte des transports publics oubliés au profit du tout automobile individuelle, la requalification des piémonts.

Hélène Denis ajoute qu'un problème analogue à celui du Nant Benin existe au Monêtier les Bains, avec un projet de microcentrale hydroélectrique, une lutte est engagée par des associations locales pour sauver le Petit Tabuc.

### Pralognan

La Présidente Martine FERY présente son association qui regroupe 70 adhérents et dont elle assure la présidence depuis 3 ans.

Très bon dialogue avec la mairie ; la maire assiste régulièrement aux réunions

La SEM communale (Sogespral) a repris à Labellemontagne la gestion du domaine skiable et du centre aquatique, héritage des jeux olympiques d'Albertville. L'objectif de la commune est le réchauffement des lits existant et entend se limiter aux 10 000 lits touristiques actuels.

L'APCAP met l'accent sur les actions de convivialité entre ses membres et va décider de son adhésion à la Fédération.

A signaler 2 événements importants de janvier 2018 :

- 12-13 janvier 2018 : Coupe du Monde FIS de Télémark
- 18 janvier 2018 : la Grande Odyssée Savoie Mont-Blanc, course de chiens de traîneaux qui revient pour la 2ème année consécutive.

### L'Alpe d'Huez

Bernard MARTELET, représentant de l'APACH regroupant 200 familles, indique les objectifs de l'association : Défendre les intérêts communs des propriétaires, S'unir aux associations analogues d'autres stations, Participer avec les autres organisations locales au développement touristique, sportif, culturel de la station, Encourager les pouvoirs publics, la Municipalité et les autres Organisations, ainsi que toutes les initiatives qui permettront à notre station d'être accueillante. Il souligne les bons rapports avec la mairie.

Les remontées mécaniques sont gérées par une SEM indépendante, la SATA

Objet de plusieurs recours, le PLU a été annulé par le tribunal administratif de Grenoble et la commune revient donc au POS précédent, mais a engagé les études pour un nouveau PLU pour 2019.

Mireille SERTOUT remercie vivement les participants de ce tour de table très instructif.

Ce partage d'expériences est un point fort de la Fédération et se poursuit par un échange des bulletins, vecteur d'idées nouvelles pour une dynamique de nos associations toujours renouvelée. Parmi les multiples sujets évoqués aujourd'hui, elle retient la question du rajeunissement de nos effectifs d'adhérents qui doit faire l'objet de toute notre attention et de la mise en place d'activités innovantes.

### Point sur la Fédération FESM 74

Le Président François LEBLOND indique que la FESM 74 poursuit ses actions en faveur d'une modification de la Loi ALUR en faveur des zones de montagne, car le texte actuel provoque une densification sur les pentes et une extension sur des zones réputées non constructibles.

Un texte d'amendement a été réintroduit dans le cadre de la Loi Littorale qui doit repasser en commission mixte.

Comme on le voit, le dossier n'est pas clos et nous gardons l'espoir que nos observations seront prises en considération.

### **Point sur la Fédération FESM 73**

Le Président Jean-Luc RENEVIER, avec l'aide de Mireille SERTOUT, a finalisé le dossier de demande d'agrément de protection de l'environnement pour la Fédération 73 au titre de la protection de l'environnement et du cadre de vie. Ce dossier ne peut être envoyé par la poste. Il doit être remis en mains propres avec commentaires au nouveau Préfet de la Savoie Alain TRIOL. François LEBLOND accepte d'appuyer la Fédération 73 pour le rendez-vous

### **Point sur les cotisations**

Notre Trésorier Jacques CEVOST indique presque toutes les cotisations ont été versées et remercie les Associations qui ont réglé leur cotisation.

Il signale envoyer les appels de cotisation aux Présidentes et Présidents, à charge pour eux de les répercuter aux trésoriers.

### **Questions diverses : projet d'enquête sur les résidences secondaires**

Notre Secrétaire Jean-François QUEST présente la première version de cette enquête qui permet de mieux cerner l'impact économique des résidences secondaires dans les stations de montagne. Plusieurs remarques sont émises qui permettront de compléter le questionnaire. Avant diffusion définitive, les questions de la mise en ligne et de l'exploitation devront être résolues. Appel auprès des webmasters des associations pour une aide à la réalisation informatique de cette enquête. A suivre donc...

### **Intervention de Sébastien MOIRAT de Mountain Riders**

L'association Mountain Riders mène plusieurs actions :

- des sorties nature, des séjours en itinérance, des animations, des ateliers ludiques et des interventions adaptés aux programmes scolaires et extra scolaires.
- des interventions au sein d'organismes et d'établissements de formation aux métiers liés à la montagne (moniteurs de ski, pisteurs, skiman, animateur jeunesse et sport, vendeur magasin de sport, métiers du tourisme, etc...) sur des thématiques telles que le développement durable en montagne, du climat, éco-conception, gouvernance, éco-événement...
- des campagnes de sensibilisation et d'incitation au passage à l'action pour nettoyer et préserver nos montagnes des déchets.
- des actions pour informer les vacanciers et accompagner les territoires et les socio-professionnels dans une démarche de développement durable
- un accompagnement ses territoires dans le processus de candidature et de labellisation Flocon Vert.

Le label Flocon Vert a été attribué à la Vallée de Chamonix, Châtel et Chamrousse.

Les stations doivent valider 31 critères essentiels (voir référentiel détaillé dans le document joint)

Mireille SERTOUT remercie Sébastien MOIRAT de cette présentation d'un label encore peu connu, mais déjà obtenu par trois membres de notre Fédération.

L'engagement de Mountain Riders dans l'accompagnement des candidats est un réel atout.

Elle clos le Conseil d'administration à 19h30.

Le secrétaire

La présidente